

Organisation de coopération et de développement économiques

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Les 28 et 29 novembre 1968, le Comité de l'agriculture de l'Organisation de coopération et de développement économiques s'est réuni en session ministérielle à Paris. Les ministres de l'Agriculture de tous les pays membres étaient présents. Le Canada était représenté par M. H. A. Olson, ministre de l'Agriculture, par M. C. J. Small, représentant permanent du Canada auprès de l'OCDE et par des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. M. H. Hoehne, ministre de l'Agriculture de l'Allemagne de l'Ouest a été élu président et M. Olson et M. Diaz-Ambrona, ministre de l'Agriculture d'Espagne, ont été vice-présidents de la réunion.

Le Comité se réunit chaque année à l'échelon ministériel pour passer en revue la politique agricole des 20 pays membres dans le cadre du programme général de coopération et de coordination économiques auquel souscrivent les gouvernements membres par leur participation à l'Organisation. Cette réunion s'est révélée particulièrement opportune en ce qui concerne le Canada puisqu'elle a permis de tenir des consultations à un échelon élevé avec les principaux pays exportateurs et importateurs sur des problèmes touchant le commerce agricole international, problèmes qui deviennent de plus en plus graves.

Discussion

Le but de la réunion était d'étudier les problèmes agricoles auxquels sont actuellement face les pays membres de l'OCDE. Une attention particulière a été portée aux conditions actuelles et à moyen terme du marché d'importation de denrées, en particulier des céréales et des produits laitiers. Il a été généralement convenu que le secteur agricole traverse actuellement une étape très dynamique en raison des progrès technologiques rapides. Les méthodes de production sont constamment rationalisées pour répondre à l'évolution des cadres de l'industrie agricole. Pendant que ces changements de structure se produisent, les populations agricoles des pays membres de l'OCDE connaissent une adaptation difficile mais nécessaire qui souvent fait surgir de graves problèmes sociaux. Les ministres ont toutefois convenu que la diminution de la population agricole et le mouvement de regroupement des fermes en exploitation plus grandes mais moins nombreuses doivent se poursuivre au rythme le plus rapide possible compte tenu des conditions sociales, démographiques et économiques d'un pays donné.

Les ministres ont noté que le commerce agricole international souffre d'une détérioration des débouchés internationaux pour les produits agricoles.